

SOLIDARITÉS

ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE,
DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA VILLE

MINISTÈRE DU BUDGET,
DES COMPTES PUBLICS,
DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

*Direction générale de la cohésion sociale
Bureau 5C*

*Direction générale des collectivités locales
Bureau FL3*

*Direction générale des finances publiques
Bureau CLIB*

Circulaire interministérielle DGCS/5C/DGFIP/DGCL n° 2010-83 du 3 mars 2010 relative à la mise à jour du plan comptable M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux au 1^{er} janvier 2010 et à la suppression du plan comptable M22 « simplifié »

NOR : MTSA1006324C

Date d'application : immédiate.

Résumé : la présente circulaire a pour objet d'apporter des précisions sur la mise à jour du plan comptable M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux au 1^{er} janvier 2010 et la suppression du plan de comptes M22 « simplifié ».

Champ d'application : établissements publics et services sociaux et médico-sociaux relevant de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.

Mots clés : plan comptable M22.

Références :

Code de l'action sociale et des familles ;

Arrêté du 10 novembre 2008 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux établissements publics sociaux et médico-sociaux ;

Arrêté du 21 décembre 2009 relatif au plan comptable M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux (NOR : MTSA0931874A).

Annexes :

Annexe I. – Dotation du compte 1163.

Annexe II. – Apurement du compte 1163.

Annexe III. – Table de transposition Hélios des comptes du plan comptable M22 « simplifié » vers les comptes du plan comptable « développé ».

Annexe IV. – Table de transposition HTR/CLARA/RCT des comptes du plan comptable M22 « simplifié » vers les comptes du plan comptable « développé ».

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales ; le ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat ; le ministre du travail, des relations sociales,

de la famille et de la solidarité, le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat à Mesdames et Messieurs les préfets de région, directions régionales des affaires sanitaires et sociales ; Mesdames et Messieurs les préfets de département, directions départementales des affaires sanitaires et sociales ; Messieurs les délégués du directeur général des finances publiques ; Mesdames et Messieurs les trésoriers-payeurs généraux ; Mesdames et Messieurs les directeurs des services fiscaux.

La présente circulaire a pour objet d'exposer les principales évolutions introduites par l'arrêté du 21 décembre 2009 (NOR : MTSA0931874A) relatif au plan comptable M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux (EPSMS).

Elle vise à apporter des précisions sur les modifications apportées au plan comptable M22 à compter de l'exercice 2010 et sur la mise en œuvre de la suppression du plan de comptes « simplifié ».

1. Les principales modifications apportées au plan comptable M22 au 1^{er} janvier 2010

1.1. Création du compte 1163 « Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3^o de l'article R. 314-45 du CASF »

Le compte 1163 « autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3^o de l'article R. 314-45 du CASF » enregistre les dépenses afférentes aux autres droits acquis par les salariés (dépenses de compte, épargne temps, RTT, départ à la retraite...) non opposables aux tiers financeurs.

En effet, en application des articles R. 314-26, R. 314-168 et R. 314-45 du code de l'action sociale et des familles (CASF), les dépenses pour congés à payer et les charges sociales et fiscales y afférents ne sont pas prises en compte dans le calcul des tarifs de l'EPSMS. Ces dépenses ne sont autorisées – et financées – que si elles sont réalisées sur des crédits issus de virements de crédits provenant du groupe fonctionnel II « Dépenses afférentes au personnel ». Dans les autres cas, ces dépenses ne sont pas opposables aux tiers financeurs.

Les dépenses pour autres droits acquis par les salariés non opposables prennent la forme :

- soit de charges à payer (écriture : Débit C/64x Crédit C/4286) ;
- soit de provisions (écriture : Débit C/6815 Crédit C/1588).

Les charges non opposables constatées aux comptes 64 et 68 doivent être neutralisées par un retraitement du résultat d'exploitation de l'EPSMS (1).

L'ordonnateur procède, de sa propre initiative, au retraitement du résultat d'exploitation en le corrigeant à la hausse du montant des charges inopposables. Cela conduit à :

- minorer le résultat déficitaire de l'exercice ;
- ou à majorer le résultat excédentaire.

Le résultat est augmenté du montant correspondant aux charges inopposables lesquelles sont affectées en contrepartie du compte 1163.

Le compte 1163 est un compte non budgétaire. La dotation du compte 1163 donne lieu à l'enregistrement d'un débit.

Si le résultat retraité de l'exercice est déficitaire, le compte 1163 est débité en contrepartie du compte 12 (cf. annexe I, cas 1).

Si le résultat retraité de l'exercice est excédentaire, le débit au compte 1163 viendra abonder ce résultat et permettra une affectation « complémentaire ». Le résultat ainsi retraité sera affecté conformément aux dispositions de l'article R. 314-51 du CASF, à un compte de réserve (106x) ou de report à nouveau excédentaire (comptes 110 ou 111) (cf. annexe I, cas 2 et 3).

En application des dispositions des articles R. 314-65-1 et R. 314-98 du CASF, les dépenses enregistrées au compte 1163 peuvent devenir opposables aux tiers financeurs en cas de fermeture totale ou partielle de l'EPSMS.

En effet, l'article R. 314-98 du CASF précise que « l'autorité de tarification peut tenir compte dans la fixation du tarif du dernier exercice, du paiement des indemnités et charges annexes résultant du licenciement du personnel ». En d'autres termes, l'autorité de tarification tiendra compte dans la détermination des tarifs de l'exercice de clôture (dernier exercice comptable), du paiement des charges annexes résultant du départ du personnel, charges comprenant notamment les charges précédemment inopposables pour autres droits acquis par les salariés enregistrées au compte 1163.

L'apurement du compte 1163 interviendra au cours du dernier exercice comptable de l'établissement, à l'occasion de l'affectation du résultat de l'exercice précédent l'exercice de clôture.

Il s'effectuera dans les conditions suivantes :

Si le résultat de l'exercice précédent l'exercice de clôture est déficitaire, le compte 1163 sera crédité par le débit du compte 119 (cf. annexe II, cas 1).

(1) Les écritures de charges à payer et de provision se dénoueront dans les conditions habituelles :

- contre-passation de la charge à payer en N + 1 ;
- reprise de la provision lors du dernier exercice comptable de l'EPSMS, lorsque la charge pour autres droits acquis deviendra effective.

Si le résultat de l'exercice précédent l'exercice de clôture est excédentaire, le compte 1163 sera crédité en contrepartie du compte 12 (cf. annexe II, cas 2). En cas de résultat excédentaire inférieur au montant du solde du compte 1163, le reliquat de ce compte sera apuré par le compte 119 (cf. annexe II, cas 3).

Il s'agit d'opérations d'ordre non budgétaires.

L'annexe I décrit les opérations de dotation du compte 1163.

L'annexe II présente les écritures d'apurement du compte 1163.

1.2. Création du compte 44585 « TVA à régulariser – retenue de garantie »

La TVA relative à la retenue de garantie doit être isolée car elle ne devient déductible que lorsque le montant de la retenue de garantie est effectivement décaissé et versé au fournisseur.

Le compte 44585 « TVA à régulariser – retenue de garantie » est débité du montant de la TVA afférente à la retenue de garantie, par le crédit du compte 4456x concerné (« Taxes sur le chiffre d'affaires déductibles »).

Il est crédité lors du versement de la retenue de garantie au fournisseur par le débit :

- du compte 44583 « Remboursement de TVA demandé » si l'EPSMS bénéficie à la fin du trimestre d'un crédit de TVA et en demande le remboursement ;
- du compte 44567 « Crédit de TVA à reporter » dans les autres cas.

1.3. Création du compte 453 « EHPAD »

Une nouvelle catégorie de budgets annexes est créée pour suivre les EHPAD.

En application du III de l'article R. 314-10 du CASF, il est prévu que « la présentation sous forme de budgets annexes est également possible, à la demande ou avec l'accord de l'autorité de tarification, pour les activités qui justifient que soient connues leurs conditions particulières d'exploitation ».

Les budgets annexes « EHPAD » sont suivis avec le compte de liaison 453 « EHPAD ».

2. La suppression du plan de comptes M22 « simplifié » au 1^{er} janvier 2010

Le plan de compte M22 « simplifié » est supprimé au 1^{er} janvier 2010, conformément aux dispositions de l'arrêté du 21 décembre 2009 relatif au plan comptable M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux.

Les EPSMS qui suivaient en 2009 leur comptabilité dans le plan de comptes « simplifié » devront, à compter de l'exercice budgétaire et comptable 2010, appliquer exclusivement le plan de comptes « développé ».

Dans la comptabilité du comptable public, les balances de sortie 2009 seront reprises en balance d'entrée 2010 aux comptes du plan de comptes « développé ».

Cette reprise s'effectuera de façon automatisée selon les tables de transposition jointes en annexe III (application Hélios) et IV (applications HTR, Clara et RCT).

Certains comptes nécessiteront toutefois une ventilation manuelle par le comptable en raison de l'existence de différents comptes de reprise (comptes apparaissant en gras dans les tables de transposition ; voir pour ces comptes la colonne « observations »). A cet effet, le comptable prendra l'attache de son ordonnateur afin d'obtenir la ventilation plus détaillée des comptes concernés.

Fait à Paris, le 3 mars 2010.

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer
et des collectivités territoriales,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général des collectivités locales,
E. JALON

Le ministre de l'écologie, de l'énergie,
du développement durable et de la mer,
en charge des technologies vertes
et des négociations sur le climat,

Pour le ministre et par délégation :
le directeur général de la cohésion sociale,

F. HEYRIÈS

Le ministre du budget,
des comptes publics, de la fonction publique,
et de la réforme de l'Etat,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général des finances publiques,
P. PARINI

Le ministre du travail, des relations sociales,
de la famille et de la solidarité,

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de la cohésion sociale,

F. HEYRIÈS

ANNEXE I

DOTATION DU COMPTE 1163

Cas 1 : dotation en cas de résultat retraité déficitaire

	12	1163	119x
1) Exercice 2010			
Charge pour autres droits acquis (RTT, CET) non prise en compte dans le tarif 2010 : Débit- classe 6 pour 300			
- Résultat 2010 :- 400			
- Résultat après réintégration de la dépense inopposable : - 100 (=300-400) : Affectation au compte 1163 à l'initiative de l'ordonnateur pour 300. Le déficit de 100 est affecté en report à nouveau déficitaire au compte 119.			
2) Exercice 2011			
- Affectation du résultat 2010 : (opérations d'ordre non budgétaires)	400	300	100

Cas 2 : dotation en cas de résultat retraité excédentaire

	12	1163	106X ou 110/111
1) Exercice 2010			
Charge pour autres droits acquis (RTT, CET) non prise en compte dans le tarif 2010 : Débit- classe 6 pour 300			
- Résultat 2010 :+ 400			
- Résultat après réintégration de la dépense inopposable : + 700 (=300+400) : Affectation au compte 1163 à l'initiative de l'ordonnateur pour 300. L'excédent de 700 est affecté à un compte de réserve ou de report à nouveau (C/110 ou 111).			
2) Exercice 2011			
- Affectation du résultat 2010 :	400	300	700

Cas 3 : dotation en cas de résultat comptable déficitaire qui devient excédentaire après traitement

	12	1163	106X ou 110/110
1) Exercice 2010			
Charge pour autres droits acquis (RTT, CET) non prise en compte dans le tarif 2010 : Débit- classe 6 pour 300			
- Résultat 2010 :- 200			
- Résultat après réintégration de la dépense inopposable : + 100 (=300-200). Affectation au compte 1163 à l'initiative de l'ordonnateur pour 300. L'excédent de 100 est affecté à un compte de réserve ou de report à nouveau (C/110 ou 111).			
2) Exercice 2011			
- Affectation du résultat 2010 :	200		
(L'écriture : D-1163 C-10682 de 100 est semi budgétaire (émission d'un titre au compte 10682)).	200	300	100

Précision : par simplification, ces exemples ne tiennent pas compte des éventuelles incorporations de résultats antérieurs aux comptes 110, 111 ou 119.

Comptes :

12	Résultat de l'exercice
106x	Réserves
110	Report à nouveau (solde créditeur)
111	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reductibles
119	Report à nouveau (solde débiteur)
1163	Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R.314-45 du CASF

ANNEXE II

APUREMENT DU COMPTE 1163

L'apurement du compte 1163 s'effectue au cours du dernier exercice de l'EPSMS (exercice de clôture), à l'occasion de l'affectation du résultat de l'exercice précédent l'exercice de clôture.

Cas 1 : apurement en cas de résultat déficitaire

	12	119	1163
Exercice 2016 (=exercice de clôture)			
Le compte 1163 est apuré par le tarif de l'exercice de clôture. Il est soldé à l'occasion de l'affectation des résultats de 2015 en 2016.			
Résultat 2015 : -1000			
Balance d'entrée 2016 :	1000		300
Affectation du résultat 2015 : (opérations d'ordre non budgétaires) Le tarif 2016 tiendra compte des 1300 à financer (dotation au compte 73 pour 1300)	1000	1300	300

Cas 1 : apurement en cas de résultat excédentaire

	12	1163	106X ou 110/111x
Exercice 2016 (=exercice de clôture)			
Le compte 1163 est apuré par le tarif de l'exercice de clôture. Il est soldé à l'occasion de l'affectation des résultats de 2015 en 2016.			
Résultat 2015 : +1000			
Balance d'entrée 2016 :	1000	300	
Affectation du résultat 2015 : (L'écriture : D-12 C-1163 de 300 est non budgétaire). L'excédent de 2015 viendra apurer en priorité le compte 1163.	1000	300	700

Cas 2 : apurement en cas de résultat excédentaire inférieur au montant du solde du compte 1163

	12	1163	119x
Exercice 2016 (=exercice de clôture)			
Le compte 1163 est apuré par le tarif de l'exercice de clôture. Il est soldé à l'occasion de l'affectation des résultats de 2015 en 2016.			
Résultat 2015 : +100			
Balance d'entrée 2016 :	100	300	
Affectation du résultat 2015 : (Les écritures sont non budgétaires).	100	300	200
Le compte 1163 est soldé en priorité par l'excédent de 2015. Le reliquat est affecté au compte 119. L'autorité de tarification tiendra compte des 200 à financer (dotation au compte 73 pour 200)			

Précision : par simplification, ces exemples ne tiennent pas compte des éventuelles incorporations de résultats antérieurs aux comptes 110, 111 ou 119.

Comptes :

- 12 Résultat de l'exercice
- 106x Réserves
- 110 Report à nouveau (solde créditeur)
- 111 Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles
- 119 Report à nouveau (solde débiteur)
- 1163 Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R.314-45 du CASF

ANNEXE III

TABLE DE TRANSPOSITION HÉLIOS DES COMPTES DU PLAN COMPTABLE M22 « SIMPLIFIÉ »
VERS LES COMPTES DU PLAN COMPTABLE « DÉVELOPPÉ »

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
1021	Dotation	1021	Dotation	
10222	FCTVA	10222	FCTVA	
10228	Autres compléments de dotations	10228	Autres compléments de dotations	
1023	Compl. de dotations ; organismes autres que l'Etat	1023	Compl. de dotations ; organismes autres que l'Etat	
1025	Dons et legs en capital	1025	Dons et legs en capital	
1064	Réserve des plus-values nettes	1064	Réserve des plus-values nettes	
10682	Excédents affectés à l'investissement	10682	Excédents affectés à l'investissement	
10685	Excédents affectés à la couverture du BFR	10685	Excédents affectés à la couverture du BFR	
106860	Réserve de compensation - Budget général	106860	Réserve de compensation - Budget général	
106861	Réserve de compensation - Services relevant de l'article R. 314-74 du CASF	106861	Réserve de compensation - Services relevant de l'article R. 314-74 du CASF	
106862	Réserve de compensation - ULS	106862	Réserve de compensation - ULS	
1068631	Réserve de compensation - EHPAD - Hébergement	1068631	Réserve de compensation - EHPAD - Hébergement	
1068632	Réserve de compensation - EHPAD - Dépendance	1068632	Réserve de compensation - EHPAD - Dépendance	
1068633	Réserve de compensation - EHPAD - Soins	1068633	Réserve de compensation - EHPAD - Soins	
1068661	Réserve de compensation - MR	1068661	Réserve de compensation - MR	
1068664	Réserve de compensation - SSIAD	1068664	Réserve de compensation - SSIAD	
1068668	Réserve de compensation - Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF	1068668	Réserve de compensation - Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF	
106870	Réserve de compensation des charges d'amortissement - Budget général	106870	Réserve de compensation des charges d'amortissement - Budget général	
106872	Réserve de compensation des charges d'amortissement - ULS	106872	Réserve de compensation des charges d'amortissement - ULS	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
1068731	Réserve de compensation des charges d'amortissement - EHPAD hébergement	1068731	Réserve de compensation des charges d'amortissement - EHPAD hébergement	
1068732	Réserve de compensation des charges d'amortissement - EHPAD dépendance	1068732	Réserve de compensation des charges d'amortissement - EHPAD dépendance	
1068733	Réserve de compensation des charges d'amortissement - EHPAD soins	1068733	Réserve de compensation des charges d'amortissement - EHPAD soins	
1068761	Réserve de compensation des charges d'amortissement - MR	1068761	Réserve de compensation des charges d'amortissement - MR	
1068764	Réserve de compensation des charges d'amortissement - SSIAD	1068764	Réserve de compensation des charges d'amortissement - SSIAD	
1068768	Réserve de compensation des charges d'amortissement - Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF	1068768	Réserve de compensation des charges d'amortissement - Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF	
1100	Report à nouveau (solde créditeur) - Budget général	1100	Report à nouveau (solde créditeur) - Budget général	
1102	Report à nouveau (solde créditeur) - ULS	1102	Report à nouveau (solde créditeur) - ULS	
11031	Report à nouveau (solde créditeur) - EHPAD hébergement	11031	Report à nouveau (solde créditeur) - EHPAD hébergement	
11032	Report à nouveau (solde créditeur) - EHPAD dépendance	11032	Report à nouveau (solde créditeur) - EHPAD dépendance	
11033	Report à nouveau (solde créditeur) - EHPAD soins	11033	Report à nouveau (solde créditeur) - EHPAD soins	
11061	Report à nouveau (solde créditeur) - MR	11061	Report à nouveau (solde créditeur) - MR	
11064	Report à nouveau (solde créditeur) - SSIAD	11064	Report à nouveau (solde créditeur) - SSIAD	
11068	Report à nouveau (solde créditeur) - autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF	11068	Report à nouveau (solde créditeur) - autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF	
1110	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - Budget général	1110	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - Budget général	
1111	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - Services relevant de l'article R. 314-74 du CASF	1111	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - Services relevant de l'article R. 314-74 du CASF	
1112	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - ULS	1112	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - ULS	
11131	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - EHPAD hébergement	11131	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - EHPAD hébergement	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
11132	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - EHPAD dépendance	11132	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - EHPAD dépendance	
11133	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - EHPAD soins	11133	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - EHPAD soins	
11161	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - MR	11161	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - MR	
11164	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - SSIADI	11164	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - SSIADI	
11168	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF	11168	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF	
11410	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - Budget général	11410	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - Budget général	
11412	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - ULS	11412	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - ULS	
114131	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - EHPAD Hébergement	114131	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - EHPAD Hébergement	
114132	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - EHPAD dépendance	114132	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - EHPAD dépendance	
114133	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - EHPAD soins	114133	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - EHPAD soins	
114161	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - MR	114161	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - MR	
114164	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - SSIAD	114164	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - SSIAD	
114168	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF	114168	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF	
1161	Amortissements comptables excédentaires différés	1161	Amortissements comptables excédentaires différés	
1190	Report à nouveau (solde débiteur) - Budget général	1190	Report à nouveau (solde débiteur) - Budget général	
1191	Report à nouveau (solde débiteur) - Services relevant de l'article R. 314-74 du CASF	1191	Report à nouveau (solde débiteur) - Services relevant de l'article R. 314-74 du CASF	
1192	Report à nouveau (solde débiteur) - ULIS	1192	Report à nouveau (solde débiteur) - ULIS	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
11931	Report à nouveau (solde débiteur) - EHPAD hébergement	11931	Report à nouveau (solde débiteur) - EHPAD hébergement	
11932	Report à nouveau (solde débiteur) - EHPAD dépendance	11932	Report à nouveau (solde débiteur) - EHPAD dépendance	
11933	Report à nouveau (solde débiteur) - EHPAD soins	11933	Report à nouveau (solde débiteur) - EHPAD soins	
11961	Report à nouveau (solde débiteur) - MR	11961	Report à nouveau (solde débiteur) - MR	
11964	Report à nouveau (solde débiteur) - SSIAD	11964	Report à nouveau (solde débiteur) - SSIAD	
11968	Report à nouveau (solde débiteur) - Autres services relevant de l'article L.312-1 du CASF	11968	Report à nouveau (solde débiteur) - Autres services relevant de l'article L.312-1 du CASF	
12	Résultat de l'exercice	12	Résultat de l'exercice	
131	Subvention d'équipement transférables	1311	Subvention d'équipement transférables - Etat	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
139	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat	1391	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Etat	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
1411	Provisions réglementées destinées à renforcer le BFR - Dotation par recours à l'emprunt	1411	Provisions réglementées destinées à renforcer le BFR - Dotation par recours à l'emprunt	
1412	Provisions réglementées destinées à renforcer le BFR - Dotation par financement de l'autorité de tarification	1412	Provisions réglementées destinées à renforcer le BFR - Dotation par financement de l'autorité de tarification	
142	Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	142	Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	
145	Amortissements dérogatoires	145	Amortissements dérogatoires	
148	Autres provisions réglementées	148	Autres provisions réglementées	
1511	Provisions pour litiges	1511	Provisions pour litiges	
1515	Provisions pour perte de change	1515	Provisions pour perte de change	
1518	Autres provisions pour risques	1518	Autres provisions pour risques	
1572	Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions (PGE)	1572	Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions (PGE)	
1581	Provisions pour rémunérations des personnes handicapées	1581	Provisions pour rémunérations des personnes handicapées	
1582	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	1582	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
1588	Autres provisions pour charges	1588	Autres provisions pour charges	
163	Emprunts obligataires	163	Emprunts obligataires	
1641	Emprunts en euros	1641	Emprunts en euros	
1643	Emprunts en devises	1643	Emprunts en devises	
1644	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	16441	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie - opérations afférentes à l'emprunt	Dans le plan comptable développé, le compte 1644 est subdivisé en deux: C/16441 et C/16449. Le compte 16449 devant être soldé en fin d'exercice (opérations de consolidation), le solde constaté au 31 décembre 2009 au compte 1644 correspondra nécessairement à des opérations afférentes à l'emprunt à enregistrer au compte 16441.
165	Dépôts et cautionnement reçus	165	Dépôts et cautionnement reçus	
166	Refinancement de la dette	166	Refinancement de la dette	
167	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	167	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	
1681	Autres emprunts	1681	Autres emprunts	
1687	Autres dettes	1687	Autres dettes	
1688	Intérêts courus	1688	Intérêts courus	
169	Prime de remboursement des obligations	169	Prime de remboursement des obligations	
181	Compte de liaison - Affectation à	181	Compte de liaison - Affectation à	
2011	Frais de construction	2011	Frais de construction	
2012	Frais de réorganisation	2012	Frais de réorganisation	
2013	Frais d'évaluation	2013	Frais d'évaluation	
2031	Frais d'études	2031	Frais d'études	
2032	Frais de recherche et de développement	2032	Frais de recherche et de développement	
2033	Frais d'insertion	2033	Frais d'insertion	
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	
208	Autres immobilisations incorporelles	208	Autres immobilisations incorporelles	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
211	Terrains	211	Terrains	
212	Agencements, aménagements des terrains	212	Agencements, aménagements des terrains	
213	Construction sur sol propre	2131	Bâtiments	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
214	Construction sur sol d'autrui	2141	Construction sur sol d'autrui - Bâtiments publics	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
215	Installations, matériel et outillage techniques	2154	Matériel et outillage	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
216	Collections, œuvres d'art	216	Collections, œuvres d'art	
2181	Installation générales, agencements, aménagements divers	2181	Installation générales, agencements, aménagements divers	
2182	Matériel de transport	2182	Matériel de transport	
2183	Matériel de bureau informatique	2183	Matériel de bureau informatique	
2184	Mobilier	2184	Mobilier	
2185	Cheptel	2185	Cheptel	
2188	Autres immob. corporelles	2188	Autres immob. corporelles	
221	Terrains	221	Terrains	
222	Agencements, aménagements des terrains	222	Agencements, aménagements des terrains	
223	Construction sur sol propre	2231	Bâtiments	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
224	Construction sur sol d'autrui	2241	Construction sur sol d'autrui - Bâtiments publics	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
225	Installations, matériel et outillage techniques	2254	Matériel et outillage	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
226	Collections, œuvres d'art	226	Collections, œuvres d'art	
2281	Installation générales, agencements aménagements divers	2281	Installation générales, agencements aménagements divers	
2282	Matériel de transport	2282	Matériel de transport	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
2283	Matériel de bureau informatique	2283	Matériel de bureau informatique	
2284	Mobilier	2284	Mobilier	
2285	Cheptel	2285	Cheptel	
2288	Autres immob. corporelles	2288	Autres immob. corporelles	
229	Droits de l'affectant	229	Droits de l'affectant	
2312	Agencements, aménagements des terrains	2312	Agencements, aménagements des terrains	
2313	Construction sur sol propre	2313	Construction sur sol propre	
2314	Construction sur sol d'autrui	2314	Construction sur sol d'autrui	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2315	Installations, matériel et outillage techniques	
2318	Autres immob. corporelles	2318	Autres immob. corporelles	
232	Immob. incorporelles en cours	232	Immob. incorporelles en cours	
237	Avances et acomptes versés sur commande d'immob. incorporelles	237	Avances et acomptes versés sur commande d'immob. incorporelles	
238	Avances et acomptes versés sur commande d'immob. corporelles	238	Avances et acomptes versés sur commande d'immob. corporelles	
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition	24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition	
26	Participations et créances rattachées à des participations	26	Participations et créances rattachées à des participations	
271	Titres immobilisés (dt de propriété)	271	Titres immobilisés (dt de propriété)	
272	Titres immobilisés (dt de créance)	272	Titres immobilisés (dt de créance)	
2731	Comptes de placements rémunérés	2731	Comptes de placements rémunérés	
274	Prêts	274	Prêts	
275	Dépôts et cautionnements versés	275	Dépôts et cautionnements versés	
2761	Créances diverses	2761	Créances diverses	
2768	Intérêts courus	2768	Intérêts courus	
28011	Frais de construction	28011	Frais de construction	
28012	Frais de réorganisation	28012	Frais de réorganisation	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
28013	Frais d'évaluation	28013	Frais d'évaluation	
28031	Frais d'études	28031	Frais d'études	
28032	Frais de recherche et de développement	28032	Frais de recherche et de développement	
28033	Frais d'insertion	28033	Frais d'insertion	
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	
2808	Autres immobilisations incorporelles	2808	Autres immobilisations incorporelles	
2811	Terrains	2811	Terrains	
2812	Agencements, aménagements des terrains,	2812	Agencements, aménagements des terrains,	
2813	Construction sur sol propre	28131	Bâtiments	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
2814	Construction sur sol d'autrui	28141	Construction sur sol d'autrui - Bâtiments publics	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
2815	Installations, matériel et outillage techniques	28154	Matériel et outillage	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
2816	Collections, œuvres d'art	2816	Collections, œuvres d'art	
28181	Installation générales, agencements aménagements divers	28181	Installation générales, agencements aménagements divers	
28182	Matériel de transport	28182	Matériel de transport	
28183	Matériel de bureau informatique	28183	Matériel de bureau informatique	
28184	Mobilier	28184	Mobilier	
28185	Cheptel	28185	Cheptel	
28188	Autres immob. corporelles	28188	Autres immob. corporelles	
2821	Terrains	2821	Terrains	
2822	Agencements, aménagements des terrains	2822	Agencements, aménagements des terrains	
2823	Construction sur sol propre	28231	Bâtiments	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
2824	Construction sur sol d'autrui	28241	Construction sur sol d'autrui - Bâtiments publics	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
2825	Installations, matériel et outillage techniques	28254	Matériel et outillage	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
2826	Collections, œuvres d'art	2826	Collections, œuvres d'art	
28281	Installation générales, agencements aménagements divers	28281	Installation générales, agencements aménagements divers	
28282	Matériel de transport	28282	Matériel de transport	
28283	Matériel de bureau informatique	28283	Matériel de bureau informatique	
28284	Mobilier	28284	Mobilier	
28285	Cheptel	28285	Cheptel	
28288	Autres immob. corporelles	28288	Autres immob. corporelles	
2829	Droits de l'affectant	2829	Droits de l'affectant	
290	Dépréciation des immob. incorporelles	2905	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
2911	Terrains	2911	Terrains	
2912	Agencements, aménagements des terrains	2912	Agencements, aménagements des terrains	
2913	Construction sur sol propre	2913	Construction sur sol propre	
2914	Construction sur sol d'autrui	2914	Construction sur sol d'autrui	
2915	Installations, matériel et outillage techniques	2915	Installations, matériel et outillage techniques	
2918	Autres immob. corporelles	2918	Autres immob. corporelles	
292	Dépréciation des immob. reçues en affectation	292	Dépréciation des immob. reçues en affectation	
2931	Immob. corporelles en cours	2931	Immob. corporelles en cours	
2932	Immob. incorporelles en cours	2932	Immob. incorporelles en cours	
296	Dépréciation des participations et créances rattachées à des participations	296	Dépréciation des participations et créances rattachées à des participations	
2971	Titres immobilisés (dt de propriété)	2971	Titres immobilisés (dt de propriété)	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
2972	Titres immobilisés (dt de créance)	2972	Titres immobilisés (dt de créance)	
2974	Prêts	2974	Prêts	
2975	Dépôts et cautionnement versés	2975	Dépôts et cautionnement versés	
2976	Autres créances immobilisées	2976	Autres créances immobilisées	
31	Matières premières (et fournitures)	31	Matières premières (et fournitures)	
321	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	321	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	
322	Fournitures consommables	3226	Fournitures hôtelières	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
323	Alimentation	323	Alimentation	
328	Autres fournitures suivies en stocks	328	Autres fournitures suivies en stocks	
33	En cours de production de biens	33	En cours de production de biens	
35	Stocks de produits	35	Stocks de produits	
37	Stockes de marchandises	37	Stockes de marchandises	
38	Stocks des budgets annexes	38	Stocks des budgets annexes	
391	Dépréciation des matières premières	391	Dépréciation des matières premières	
392	Dépréciation des autres approvisionnements	392	Dépréciation des autres approvisionnements	
393	Dépréciation des en cours de production de biens	393	Dépréciation des en cours de production de biens	
395	Dépréciation des stocks de produits	395	Dépréciation des stocks de produits	
397	Dépréciation des stocks de marchandises	397	Dépréciation des stocks de marchandises	
398	Dépréciation des stocks des budgets annexes	398	Dépréciation des stocks des budgets annexes	
4011	Fournisseurs ; ex. courant	4011	Fournisseurs ; ex. courant	
40171	Fournisseurs ; retenues de garanties	40171	Fournisseurs ; retenues de garanties	
40172	Fournisseurs ; oppositions	40172	Fournisseurs ; oppositions	
40173	Fournisseurs ; pénalités de retard d'exécution des marchés	40173	Fournisseurs ; pénalités de retard d'exécution des marchés	
403	Fournisseurs – Effets à payer	403	Fournisseurs – Effets à payer	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
4041	Fournisseurs - Achats d'immob. - Ex. courant	4041	Fournisseurs - Achats d'immob. - Ex. courant	
40471	Fournisseurs - Achats d'immob. - Retenues de garanties	40471	Fournisseurs - Achats d'immob. - Retenues de garanties	
40472	Fournisseurs - Achats d'immob. - Oppositions	40472	Fournisseurs - Achats d'immob. - Oppositions	
40473	Fournisseurs - Achats d'immob. - Pénalités de retard d'exécution des marchés	40473	Fournisseurs - Achats d'immob. - Pénalités de retard d'exécution des marchés	
405	Fournisseurs - Effets à payer	405	Fournisseurs - Effets à payer	
4071	Fournisseurs - Différence de conversion	4071	Fournisseurs - Différence de conversion	
4074	Fournisseurs d'immob. - Différence de conversion	4074	Fournisseurs d'immob. - Différence de conversion	
408	Fournisseurs - Factures non parvenues	408	Fournisseurs - Factures non parvenues	
4091	Avances et acomptes versés sur commandes	4091	Avances et acomptes versés sur commandes	
40971	Fournisseurs - Autres avoirs - Amiable	40971	Fournisseurs - Autres avoirs - Amiable	
40976	Fournisseurs - Autres avoirs - Contentieux	40976	Fournisseurs - Autres avoirs - Contentieux	
4098	Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	4098	Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	
4111	Usagers	4111	Usagers	
4112	Caisse pivot ; forfait soins	4112	Caisse pivot ; forfait soins	
41131	Régime général	41131	Régime général	
41132	Régime agricole	41132	Régime agricole	
41133	Régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles	41133	Régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles	
41134	Autres régimes obligatoires de sécurité sociale	41134	Autres régimes obligatoires de sécurité sociale	
4114	Départements	4114	Départements	
4115	Autres tiers payants	4115	Autres tiers payants	
41161	Etat - Dotation globale	41161	Etat - Dotation globale	
41162	Autres versements de l'Etat	41162	Autres versements de l'Etat	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
413	Clients ; effets à recevoir	413	Clients ; effets à recevoir	
4151	Créances irrécouvrables admises en NV - Par le juge des comptes	4151	Créances irrécouvrables admises en NV - Par le juge des comptes	
4152	Créances irrécouvrables admises en NV - Par conseil d'administration	4152	Créances irrécouvrables admises en NV - Par conseil d'administration	
4161	Usagers - Contentieux	4161	Usagers - Contentieux	
4162	Caisse pivot - Contentieux	4162	Caisse pivot - Contentieux	
41631	Régime général - Contentieux	41631	Régime général - Contentieux	
41632	Régime agricole - Contentieux	41632	Régime agricole - Contentieux	
41633	Régime de sécurité sociale des travail- leurs non salariés des professions non agricoles - Contentieux	41633	Régime de sécurité sociale des travail- leurs non salariés des professions non agricoles - Contentieux	
41634	Autres régimes obligatoires de sécurité sociale - Contentieux	41634	Autres régimes obligatoires de sécurité sociale - Contentieux	
4164	Départements - Contentieux	4164	Départements - Contentieux	
4165	Autres tiers payants - Contentieux	4165	Autres tiers payants - Contentieux	
4166	Etat - Contentieux	4166	Etat - Contentieux	
417	Redevables - Différences de conversion	417	Redevables - Différences de conversion	
418	Redevables - Produits à recevoir	418	Redevables - Produits à recevoir	
41911	Usagers	41911	Usagers	
41913	Caisse de sécurité sociale	41913	Caisse de sécurité sociale	
41914	Départements	41914	Départements	
41915	Autres tiers payants	41915	Autres tiers payants	
41916	Etat	41916	Etat	
419171	Provisions versées par les hébergés en attente d'admission à l'aide sociale	419171	Provisions versées par les hébergés en attente d'admission à l'aide sociale	
419172	Contribution des hébergés admis à l'aide sociale	419172	Contribution des hébergés admis à l'aide sociale	
4192	Avances reçues des clients	4192	Avances reçues des clients	
4197	Clients, autres avoirs	4197	Clients, autres avoirs	
421	Personnel - Rémunérations dues - Ex. courant	421	Personnel - Rémunérations dues - Ex. courant	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
427	Personnel - Oppositions	427	Personnel - Oppositions	
4281	Prime de service	4281	Prime de service	
4282	Dettes provisionnés pour congés à payer	4282	Dettes provisionnés pour congés à payer	
4286	Autres charges à payer	4286	Autres charges à payer	
4287	Produits à recevoir	4287	Produits à recevoir	
429	Déficits et débits des comptables et régisseurs	429	Déficits et débits des comptables et régisseurs	
431	Sécurité sociale	431	Sécurité sociale	
437	Autres organismes sociaux	437	Autres organismes sociaux	
4382	Charges sociales sur congés à payer	4382	Charges sociales sur congés à payer	
4386	Autres charges à payer	4386	Autres charges à payer	
4387	Produits à recevoir	4387	Produits à recevoir	
442	Etat - Impôts et taxes recouvrables sur des tiers	442	Etat - Impôts et taxes recouvrables sur des tiers	
44311	Op. particulières avec la collectivité d'assistance - Contributions versées par les hébergés	44311	Op. particulières avec la collectivité d'assistance - Contributions versées par les hébergés	
443121	Ressources encaissées par le comptable	443121	Ressources encaissées par le comptable	
443122	Contributions à reverser à la collectivité d'assistance	443122	Contributions à reverser à la collectivité d'assistance	
44321	Etat - Dépenses	44321	Etat - Dépenses	
44322	Etat - Recettes	44322	Etat - Recettes	
44326	Etat - Recettes - Contentieux	44326	Etat - Recettes - Contentieux	
44327	Etat - Versement de la contribution des hébergés	44327	Etat - Versement de la contribution des hébergés	
44331	Départements - Dépenses	44331	Départements - Dépenses	
44332	Départements - Recettes	44332	Départements - Recettes	
44336	Départements - Recettes - Contentieux	44336	Départements - Recettes - Contentieux	
44337	Départements - Versement de la contribution des hébergés	44337	Départements - Versement de la contribution des hébergés	
44361	ENSP - Dépenses	44361	ENSP - Dépenses	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
44362	ENSP – Recettes	44362	ENSP – Recettes	
44366	ENSP – Recettes – Contentieux	44366	ENSP – Recettes – Contentieux	
44381	Autres collect. – Dépenses	44381	Autres collect. – Dépenses	
44382	Autres collect. – Recettes	44382	Autres collect. – Recettes	
44386	Autres collect. – Recettes – Contentieux	44386	Autres collect. – Recettes – Contentieux	
4452	TVA dues intra – Communautaire	4452	TVA dues intra – Communautaire	
44551	TVA à décaisser	44551	TVA à décaisser	
44558	Taxes assimilées à la TVA à décaisser	44558	Taxes assimilées à la TVA à décaisser	
44562	TVA déductible sur immob.	44562	TVA déductible sur immob.	
44566	TVA déductible sur biens et services	44566	TVA déductible sur biens et services	
44567	Crédit de TVA à reporter	44567	Crédit de TVA à reporter	
44568	Taxes assimilées à la TVA déductible	44568	Taxes assimilées à la TVA déductible	
44571	TVA collectée	44571	TVA collectée	
44578	Taxes assimilées à la TVA collectée	44578	Taxes assimilées à la TVA collectée	
44581	Acptes – Régime simplifié d'imposition	44581	Acptes – Régime simplifié d'imposition	
44583	Remboursement de TVA demandé	44583	Remboursement de TVA demandé	
445888	TVA à régul. ou attente – Autres	445888	TVA à régul. ou attente – Autres	
4471	Taxes sur les salaires	4471	Taxes sur les salaires	
4478	Autres impôts et taxes	4478	Autres impôts et taxes	
4482	Charges fiscales sur congés à payer	4482	Charges fiscales sur congés à payer	
4486	Autres charges à payer	4486	Autres charges à payer	
4487	Produits à recevoir	4487	Produits à recevoir	
451	Compte de rattachement avec le budget principal	451	Compte de rattachement avec le budget principal	
452	Unité de long séjour	452	Unité de long séjour	
455	DNA	455	Services relevant de l'article R. 314-74 du CASF	
4561	Maison de retraite	4561	Maison de retraite	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
4563	Activité de production	4563	Activité de production	
4564	SSIAD	4564	SSIAD	
4565	Activité sociale	4565	Activité sociale	
4568	Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF	4568	Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF	
4571	Redev. sur rôle pour cpte de tiers	4571	Redev. sur rôle pour cpte de tiers	
4577	Produits sur rôle pour cpte de tiers	4577	Produits sur rôle pour cpte de tiers	
45781	TVA rôle cpte de tiers - Prise en cpte	45781	TVA rôle cpte de tiers - Prise en cpte	
45782	TVA rôle cpte de tiers - Encaissement	45782	TVA rôle cpte de tiers - Encaissement	
45791	Versement sur rôle pour cpte de tiers - Prod	45791	Versement sur rôle pour cpte de tiers - Prod	
45792	Versement sur rôle pour cpte de tiers - TVA	45792	Versement sur rôle pour cpte de tiers - TVA	
458	Autres services à comptabilité distincte	458	Autres services à comptabilité distincte	
4621	Créances sur cessions d'immob. - Amiable	4621	Créances sur cessions d'immob. - Amiable	
4626	Créances sur cessions d'immob. - Contentieux	4626	Créances sur cessions d'immob. - Contentieux	
46311	Fonds gérés par le gérant de tutelle préposé ou le directeur gérant d'affaires	46311	Fonds gérés par le gérant de tutelle préposé ou le directeur gérant d'affaires	
46312	Fonds des hospitalisés et hébergés sous sauvegarde de justice	46312	Fonds des hospitalisés et hébergés sous sauvegarde de justice	
46313	Fonds des hospitalisés et hébergés sous tutelle ou curatelle	46313	Fonds des hospitalisés et hébergés sous tutelle ou curatelle	
46314	Fonds des bénéficiaires d'une MAJ	46314	Fonds des bénéficiaires d'une MAJ	
46321	Fonds reçus ou déposés ; usagers	46321	Fonds reçus ou déposés ; usagers	
46322	Fonds trouvés sur les décédés	46322	Fonds trouvés sur les décédés	
46324	Fonds appartenant à des malades sortis	46324	Fonds appartenant à des malades sortis	
46328	Fonds reçus ou déposés ; autres	46328	Fonds reçus ou déposés ; autres	
46331	Pécule	46331	Pécule	
46332	Fonds de solidarité	46332	Fonds de solidarité	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
46341	Masse des prélèvements opérés sur les ressources des malades majeurs protégés	46341	Masse des prélèvements opérés sur les ressources des malades majeurs protégés	
46342	Remise du préposé	46342	Remise du préposé	
46343	Mesures conservatoires	46343	Mesures conservatoires	
466	Excédents de versement	466	Excédents de versement	
4671	Créditeurs divers	4671	Créditeurs divers	
46721	Débiteurs divers - Amiable	46721	Débiteurs divers - Amiable	
46726	Débiteurs divers - Contentieux	46726	Débiteurs divers - Contentieux	
46771	Créditeurs divers - Différence de conversion	46771	Créditeurs divers - Différence de conversion	
46772	Débiteurs divers - Différence de conversion	46772	Débiteurs divers - Différence de conversion	
46821	Fonds à engager	46821	Fonds à engager	
46828	Autres ressources affectées	46828	Autres ressources affectées	
46841	Fonds à engager	46841	Fonds à engager	
46848	Autres ressources affectées	46848	Autres ressources affectées	
4686	Autres charges à payer	4686	Autres charges à payer	
4687	Produits à recevoir	4687	Produits à recevoir	
4711	Versement des régisseurs	4711	Versement des régisseurs	
4712	Virements réimputés	4712	Virements réimputés	
4713	Recettes perçues avant émission de titre	4713	Recettes perçues avant émission de titre	
47141	Recettes perçues en excédent à réimputer (HTR)	47141	Recettes perçues en excédent à réimputer (HTR)	
47142				
4718	Autres recettes à régulariser	4718	Autres recettes à régulariser	
4721	Dépenses réglées sans mandatement préalable	4721	Dépenses réglées sans mandatement préalable	
4722	Commissions bancaires en instance de mandatement	4722	Commissions bancaires en instance de mandatement	
4728	Autres dépenses à régulariser	4728	Autres dépenses à régulariser	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
4731	Redevance sur rôle	4731	Redevance sur rôle	
4737	Produits sur rôle	4737	Produits sur rôle	
4738	TVA sur rôle	4738	TVA sur rôle	
4739	Vers. du tiers en charge du rôle	4739	Vers. du tiers en charge du rôle	
475	Legs et donations en cours de réalisation	475	Legs et donations en cours de réalisation	
47611	Diminution des prêts	47611	Diminution des prêts	
47612	Diminution d'autres créances	47612	Diminution d'autres créances	
47621	Augmentation d'emprunts et dettes assimilées	47621	Augmentation d'emprunts et dettes assimilées	
47622	Augmentation d'autres dettes	47622	Augmentation d'autres dettes	
4768	Différences compensées par couverture de change	4768	Différences compensées par couverture de change	
47711	Augmentation des prêts	47711	Augmentation des prêts	
47712	Augmentation d'autres créances	47712	Augmentation d'autres créances	
47721	Diminution d'emprunts et dettes assimilées	47721	Diminution d'emprunts et dettes assimilées	
47722	Diminution d'autres dettes	47722	Diminution d'autres dettes	
4778	Différences compensées par couverture de change	4778	Différences compensées par couverture de change	
4781	Frais de poursuites rattachés	4781	Frais de poursuites rattachés	
4788	Autres comptes transitoires	4788	Autres comptes transitoires	
4812	Frais d'acquisitions des immob.	4812	Frais d'acquisitions des immob.	
4816	Frais d'émission des emprunts obligataires	4816	Frais d'émission des emprunts obligataires	
4817	Pénalités de renégociation de la dette	4817	Pénalités de renégociation de la dette	
4818	Charges liées à l'obligation d'équilibre budgétaire	4818	Charges liées à l'obligation d'équilibre budgétaire	
486	Charges constatées d'avance	486	Charges constatées d'avance	
487	Produits constatés d'avance	487	Produits constatés d'avance	
491	Dépréciation des comptes de redevables	491	Dépréciation des comptes de redevables	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
492	Dépréciation des comptes de clients	492	Dépréciation des comptes de clients	
496	Dépréciation des comptes de débiteurs divers	496	Dépréciation des comptes de débiteurs divers	
506	Obligations	506	Obligations	
507	Bons du Trésor	507	Bons du Trésor	
508	Autres valeurs mobilières et créances assimilées	508	Autres valeurs mobilières et créances assimilées	
5113	Chèques vacances et assimilés	5113	Chèques vacances et assimilés	
5115	CB à l'encaissement	5115	CB à l'encaissement	
5116	TIP à l'encaissement	5116	TIP à l'encaissement	
51172	Chèques impayés	51172	Chèques impayés	
51175	CB impayées	51175	CB impayées	
51176	TIP impayés	51176	TIP impayés	
51178	Autres valeurs impayées	51178	Autres valeurs impayées	
5118	Autres valeurs à l'encaissement	5118	Autres valeurs à l'encaissement	
515	Compte au Trésor	515	Compte au Trésor	
5161	Compte de placement rémunéré	5161	Compte de placement rémunéré	
5162	Comptes à terme	5162	Comptes à terme	
5186	Intérêts courus à payer	5186	Intérêts courus à payer	
5187	Intérêts courus à recevoir	5187	Intérêts courus à recevoir	
5192	Avances de trésorerie	5192	Avances de trésorerie	
5193	Lignes de crédits de trésorerie	51931	Lignes de crédits de trésorerie	Dans le plan comptable développé, le compte 5193 est subdivisé en deux: C/51931 et C/51932. Le compte 51932 devant être soldé en fin d'exercice (opérations de consolidation), le solde constaté au 31 décembre 2009 au compte 5193 correspondra nécessairement à des lignes de crédits de trésorerie à enregistrer au compte 51931.
5411	Régisseurs d'avances (avances)	5411	Régisseurs d'avances (avances)	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	
5413	Administration de legs	5413	Administration de legs	
580	Virements internes	580	Virements internes	
583	Encaissements manuels	583	Encaissements manuels	
584	Encaissement par LO	584	Encaissement par LO	
585	Encaissement par la procédure NOE	585	Encaissement par la procédure NOE	
586	Op. fin budget P et BA rattachés	586	Op. fin budget P et BA rattachés	
588	Autres virements internes	588	Autres virements internes	
5891	Cpte techn. – Reprise des BE	5891	Cpte techn. – Reprise des BE	
5892	Cpte techn. – Migration Hélios	5892	Cpte techn. – Migration Hélios	
5893	Cpte techn. – Migration rôles	5893	Cpte techn. – Migration rôles	
5894	Cpte techn. – Ventil. cptes budgétaires	5894	Cpte techn. – Ventil. cptes budgétaires	
5895	Cpte. techn. – Ventil. cptes financiers	5895	Cpte techn. – Ventil. cptes financiers	
5898	Cpte techn. – Budg <i>ex ante</i>	5898	Cpte techn. – Budg <i>ex ante</i>	
5899	Cpte techn. – Budgétaire rôle titres	5899	Cpte techn. – Budgétaire rôle titres	
59	Dépréciations des comptes financiers	59	Dépréciations des comptes financiers	

ANNEXE IV

TABLE DE TRANSPOSITION HTR/ CLARA/ RCT DES COMPTES DU PLAN COMPTABLE M22 « SIMPLIFIÉ »

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
1021	Dotation	1021	Dotation	
10222	FCTVA	10222	FCTVA	
10228	Autres compléments de dotations	10228	Autres compléments de dotations	
1023	Compl. de dotations ; organismes autres que l'Etat	1023	Compl. de dotations ; organismes autres que l'Etat	
1025	Dons et legs en capital	1025	Dons et legs en capital	
1064	Réserve des plus-values nettes	1064	Réserve des plus-values nettes	
10682	Excédents affectés à l'investissement	10682	Excédents affectés à l'investissement	
10685	Excédents affectés à la couverture du BFR	10685	Excédents affectés à la couverture du BFR	
106860	Réserve de compensation - Budget général	106860	Réserve de compensation - Budget général	
106861	Réserve de compensation - Services relevant de l'article R. 314-74 du CASF	106861	Réserve de compensation - Services relevant de l'article R. 314-74 du CASF	
106862	Réserve de compensation ULS	106862	Réserve de compensation ULS	
1068631	Réserve de compensation - EHPAD - Hébergement	1068631	Réserve de compensation - EHPAD - Hébergement	
1068632	Réserve de compensation - EHPAD - Dépendance	1068632	Réserve de compensation - EHPAD - Dépendance	
1068633	Réserve de compensation - EHPAD - Soins	1068633	Réserve de compensation - EHPAD - Soins	
1068661	Réserve de compensation - MR	1068661	Réserve de compensation - MR	
1068664	Réserve de compensation - SSIAD	1068664	Réserve de compensation - SSIAD	
1068668	Réserve de compensation - Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF	1068668	Réserve de compensation - Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF	
106870	Réserve de compensation des charges d'amortissement - Budget général	106870	Réserve de compensation des charges d'amortissement - Budget général	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
106872	Réserve de compensation des charges d'amortissement - ULS	106872	Réserve de compensation des charges d'amortissement - ULS	
1068731	Réserve de compensation des charges d'amortissement - EHPAD hébergement	1068731	Réserve de compensation des charges d'amortissement - EHPAD hébergement	
1068732	Réserve de compensation des charges d'amortissement - EHPAD dépendance	1068732	Réserve de compensation des charges d'amortissement - EHPAD dépendance	
1068733	Réserve de compensation des charges d'amortissement - EHPAD soins	1068733	Réserve de compensation des charges d'amortissement - EHPAD soins	
1068761	Réserve de compensation des charges d'amortissement - MR	1068761	Réserve de compensation des charges d'amortissement - MR	
1068764	Réserve de compensation des charges d'amortissement - SSIAD	1068764	Réserve de compensation des charges d'amortissement - SSIAD	
1068768	Réserve de compensation des charges d'amortissement - Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF	1068768	Réserve de compensation des charges d'amortissement - Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF	
1100	Report à nouveau (solde créditeur) - Budget général	1100	Report à nouveau (solde créditeur) - Budget général	
1102	Report à nouveau (solde créditeur) - ULS	1102	Report à nouveau (solde créditeur) - ULS	
11031	Report à nouveau (solde créditeur) - EHPAD Hébergement	11031	Report à nouveau (solde créditeur) - EHPAD Hébergement	
11032	Report à nouveau (solde créditeur) - EHPAD dépendance	11032	Report à nouveau (solde créditeur) - EHPAD dépendance	
11033	Report à nouveau (solde créditeur) - EHPAD soins	11033	Report à nouveau (solde créditeur) - EHPAD soins	
11061	Report à nouveau (solde créditeur) - MR	11061	Report à nouveau (solde créditeur) - MR	
11064	Report à nouveau (solde créditeur) - SSIAD	11064	Report à nouveau (solde créditeur) - SSIAD	
11068	Report à nouveau (solde créditeur) - Autres services relevant de l'article L.312-1 du CASF	11068	Report à nouveau (solde créditeur) - Autres services relevant de l'article L.312-1 du CASF	
1110	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - Budget général	1110	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - Budget général	
1111	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - Services relevant de l'article R.314-74 du CASF	1111	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - Services relevant de l'article R.314-74 du CASF	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
1112	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - ULS	1112	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - ULS	
11131	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - EHPAD hébergement	11131	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - EHPAD Hébergement	
11132	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - EHPAD dépendance	11132	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - EHPAD dépendance	
11133	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - EHPAD soins	11133	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - EHPAD soins	
11161	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - MR	11161	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - MR	
11164	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - SSIADI	11164	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - SSIADI	
11168	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF	11168	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles - Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF	
11410	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - Budget général	11410	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - Budget général	
11412	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - ULS	11412	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - ULS	
114131	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - EHPAD hébergement	114131	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - EHPAD hébergement	
114132	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - EHPAD dépendance	114132	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - EHPAD dépendance	
114133	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - EHPAD soins	114133	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - EHPAD soins	
114161	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - MR	114161	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - MR	
114164	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - SSIAD	114164	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - SSIAD	
114168	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF	114168	Dépenses refusées par l'autorité de tarification - Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
1161	Amortissements comptables excédentaires différés	1161	Amortissements comptables excédentaires différés	
1190	Report à nouveau (solde débiteur) – Budget général	1190	Report à nouveau (solde débiteur) – Budget général	
1191	Report à nouveau (solde débiteur) – Services relevant de l'article R. 314-74 du CASF	1191	Report à nouveau (solde débiteur) – Services relevant de l'article R. 314-74 du CASF	
1192	Report à nouveau (solde débiteur) – ULSI	1192	Report à nouveau (solde débiteur) – ULSI	
11931	Report à nouveau (solde débiteur) – EHPAD hébergement	11931	Report à nouveau (solde débiteur) – EHPAD hébergement	
11932	Report à nouveau (solde débiteur) – EHPAD dépendance	11932	Report à nouveau (solde débiteur) – EHPAD dépendance	
11933	Report à nouveau (solde débiteur) – EHPAD soins	11933	Report à nouveau (solde débiteur) – EHPAD soins	
11961	Report à nouveau (solde débiteur) – MR	11961	Report à nouveau (solde débiteur) – MR	
11964	Report à nouveau (solde débiteur) – SSIAD	11964	Report à nouveau (solde débiteur) – SSIAD	
11968	Report à nouveau (solde débiteur) – Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF	11968	Report à nouveau (solde débiteur) – Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF	
12	Résultat de l'exercice	12	Résultat de l'exercice	
131	Subvention d'équipement transférables	1311	Subvention d'équipement transférables – Etat	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
139	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat	1391	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat – Etat	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
1411	Provisions réglementées destinées à renforcer le BFR – Dotation par recours à l'emprunt	1411	Provisions réglementées destinées à renforcer le BFR – Dotation par recours à l'emprunt	
1412	Provisions réglementées destinées à renforcer le BFR – Dotation par financement de l'autorité de tarification	1412	Provisions réglementées destinées à renforcer le BFR – Dotation par financement de l'autorité de tarification	
142	Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	142	Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	
145	Amortissements dérogatoires	145	Amortissements dérogatoires	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
148	Autres provisions réglementées	148	Autres provisions réglementées	
1511	Provisions pour litiges	1511	Provisions pour litiges	
1515	Provisions pour perte de change	1515	Provisions pour perte de change	
1518	Autres provisions pour risques	1518	Autres provisions pour risques	
1572	Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions (PGE)	1572	Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions (PGE)	
1581	Provisions pour rémunérations des personnes handicapées	1581	Provisions pour rémunérations des personnes handicapées	
1582	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	1582	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	
1588	Autres provisions pour charges	1588	Autres provisions pour charges	
163	Emprunts obligataires	163	Emprunts obligataires	
1641	Emprunts en euros	1641	Emprunts en euros	
1643	Emprunts en devises	1643	Emprunts en devises	
1644	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	16441	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie - opérations afférentes à l'emprunt	Dans le plan comptable développé, le compte 1644 est subdivisé en deux: C/16441 et C/16449. Le compte 16449 devant être soldé en fin d'exercice (opérations de consolidation), le solde constaté au 31 décembre 2009 au compte 1644 correspondra nécessairement à des opérations afférentes à l'emprunt à enregistrer au compte 16441.
165	Dépôts et cautionnement reçus	165	Dépôts et cautionnement reçus	
166	Refinancement de la dette	166	Refinancement de la dette	
167	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	167	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	
1681	Autres emprunts	1681	Autres emprunts	
1687	Autres dettes	1687	Autres dettes	
1688	Intérêts courus	1688	Intérêts courus	
169	Prime de remboursement des obligations	169	Prime de remboursement des obligations	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
181	Compte de liaison – Affectation	181	Compte de liaison – Affectation	
2011	Frais de construction	2011	Frais de construction	
2012	Frais de réorganisation	2012	Frais de réorganisation	
2013	Frais d'évaluation	2013	Frais d'évaluation	
2031	Frais d'études	2031	Frais d'études	
2032	Frais de recherche et de développement	2032	Frais de recherche et de développement	
2033	Frais d'insertion	2033	Frais d'insertion	
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	
208	Autres immobilisations incorporelles	208	Autres immobilisations incorporelles	
211	Terrains	211	Terrains	
212	Agencements, aménagements des terrains	212	Agencements, aménagements des terrains	
213	Construction sur sol propre	2131	Bâtiments	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
214	Construction sur sol d'autrui	2141	Construction sur sol d'autrui – Bâtiments publics	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
215	Installations, matériel et outillage techniques	2154	Matériel et outillage	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
216	Collections, œuvres d'art	216	Collections, œuvres d'art	
2181	Installation générales, agencements aménagements divers	2181	Installation générales, agencements aménagements divers	
2182	Matériel de transport	2182	Matériel de transport	
2183	Matériel de bureau informatique	2183	Matériel de bureau informatique	
2184	Mobilier	2184	Mobilier	
2185	Cheptel	2185	Cheptel	
2188	Autres immob. corporelles	2188	Autres immob. corporelles	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
221	Terrains	221	Terrains	
222	Agencements, aménagements des terrains,	222	Agencements, aménagements des terrains,	
223	Construction sur sol propre	2231	Bâtiments	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
224	Construction sur sol d'autrui	2241	Construction sur sol d'autrui - Bâtiments publics	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
225	Installations, matériel et outillage techniques	2254	Matériel et outillage	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
226	Collections, œuvres d'art	226	Collections, œuvres d'art	
2281	Installation générales, agencements aménagements divers	2281	Installation générales, agencements aménagements divers	
2282	Matériel de transport	2282	Matériel de transport	
2283	Matériel de bureau informatique	2283	Matériel de bureau informatique	
2284	Mobilier	2284	Mobilier	
2285	Cheptel	2285	Cheptel	
2288	Autres immob. corporelles	2288	Autres immob. corporelles	
229	Droits de l'affectant	229	Droits de l'affectant	
2312	Agencements, aménagements des terrains	2312	Agencements, aménagements des terrains	
2313	Construction sur sol propre	2313	Construction sur sol propre	
2314	Construction sur sol d'autrui	2314	Construction sur sol d'autrui	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2315	Installations, matériel et outillage techniques	
2318	Autres immob. corporelles	2318	Autres immob. corporelles	
232	Immob. incorporelles en cours	232	Immob. incorporelles en cours	
237	Avances et acomptes versés sur commande d'immob. incorporelles	237	Avances et acomptes versés sur commande d'immob. incorporelles	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
238	Avances et acomptes versés sur commande d'immob. corporelles	238	Avances et acomptes versés sur commande d'immob. corporelles	
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition	24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition	
26	Participations et créances rattachées à des participations	26	Participations et créances rattachées à des participations	
271	Titres immobilisés (dt de propriété)	271	Titres immobilisés (dt de propriété)	
272	Titres immobilisés (dt de créance)	272	Titres immobilisés (dt de créance)	
2731	Comptes de placements rémunérés	2731	Comptes de placements rémunérés	
274	Prêts	274	Prêts	
275	Dépôts et cautionnements versés	275	Dépôts et cautionnements versés	
2761	Créances diverses	2761	Créances diverses	
2768	Intérêts courus	2768	Intérêts courus	
28011	Frais de construction	28011	Frais de construction	
28012	Frais de réorganisation	28012	Frais de réorganisation	
28013	Frais d'évaluation	28013	Frais d'évaluation	
28031	Frais d'études	28031	Frais d'études	
28032	Frais de recherche et de développement	28032	Frais de recherche et de développement	
28033	Frais d'insertion	28033	Frais d'insertion	
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	
2808	Autres immobilisations incorporelles	2808	Autres immobilisations incorporelles	
2811	Terrains	2811	Terrains	
2812	Agencements, aménagements des terrains,	2812	Agencements, aménagements des terrains,	
2813	Construction sur sol propre	28131	Bâtiments	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
2814	Construction sur sol d'autrui	28141	Construction sur sol d'autrui - Bâtiments publics	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
2815	Installations, matériel et outillage techniques	28154	Matériel et outillage	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
2816	Collections, œuvres d'art	2816	Collections, œuvres d'art	
28181	Installation générales, agencements aménagements divers	28181	Installation générales, agencements aménagements divers	
28182	Matériel de transport	28182	Matériel de transport	
28183	Matériel de bureau informatique	28183	Matériel de bureau informatique	
28184	Mobilier	28184	Mobilier	
28185	Cheptel	28185	Cheptel	
28188	Autres immob. corporelles	28188	Autres immob. corporelles	
2821	Terrains	2821	Terrains	
2822	Agencements, aménagements des terrains	2822	Agencements, aménagements des terrains	
2823	Construction sur sol propre	28231	Bâtiments	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
2824	Construction sur sol d'autrui	28241	Construction sur sol d'autrui - Bâtiments publics	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
2825	Installations, matériel et outillage techniques	28254	Matériel et outillage	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
2826	Collections, œuvres d'art	2826	Collections, œuvres d'art	
28281	Installation générales, agencements aménagements divers	28281	Installation générales, agencements aménagements divers	
28282	Matériel de transport	28282	Matériel de transport	
28283	Matériel de bureau informatique	28283	Matériel de bureau informatique	
28284	Mobilier	28284	Mobilier	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
28285	Cheptel	28285	Cheptel	
28288	Autres immob. corporelles	28288	Autres immob. corporelles	
2829	Droits de l'affectant	2829	Droits de l'affectant	
290	Dépréciation des immob. incorporelles	2905	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
2911	Terrains	2911	Terrains	
2912	Agencements, aménagements des terrains	2912	Agencements, aménagements des terrains	
2913	Construction sur sol propre	2913	Construction sur sol propre	
2914	Construction sur sol d'autrui	2914	Construction sur sol d'autrui	
2915	Installations, matériel et outillage techniques	2915	Installations, matériel et outillage techniques	
2918	Autres immob. corporelles	2918	Autres immob. corporelles	
292	Dépréciation des immob. reçues en affectation	292	Dépréciation des immob. reçues en affectation	
2931	Immo. corporelles en cours	2931	Immo. corporelles en cours	
2932	Immob. incorporelles en cours	2932	Immob. incorporelles en cours	
296	Dépréciation des participations et créances rattachées à des participations	296	Dépréciation des participations et créances rattachées à des participations	
2971	Titres immobilisés (dt de propriété)	2971	Titres immobilisés (dt de propriété)	
2972	Titres immobilisés (dt de créance)	2972	Titres immobilisés (dt de créance)	
2974	Prêts	2974	Prêts	
2975	Dépôts et cautionnement versés	2975	Dépôts et cautionnement versés	
2976	Autres créances immobilisées	2976	Autres créances immobilisées	
31	Matières premières (et fournitures)	31	Matières premières (et fournitures)	
321	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	321	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
322	Fournitures consommables	3226	Fournitures hôtelières	Compte par défaut ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
323	Alimentation	323	Alimentation	
328	Autres fournitures suivies en stocks	328	Autres fournitures suivies en stocks	
33	En cours de production de biens	33	En cours de production de biens	
35	Stocks de produits	35	Stocks de produits	
37	Stockes de marchandises	37	Stockes de marchandises	
38	Stocks des budgets annexes	38	Stocks des budgets annexes	
391	Dépréciation des matières premières	391	Dépréciation des matières premières	
392	Dépréciation des autres approvisionnements	392	Dépréciation des autres approvisionnements	
393	Dépréciation des en cours de production de biens	393	Dépréciation des en cours de production de biens	
395	Dépréciation des stocks de produits	395	Dépréciation des stocks de produits	
397	Dépréciation des stocks de marchandises	397	Dépréciation des stocks de marchandises	
398	Dépréciation des stocks des budgets annexes	398	Dépréciation des stocks des budgets annexes	
4011	Fournisseurs ; ex. courant	4011	Fournisseurs ; ex. courant	
4012	Fournisseurs ; ex. précédent	4012	Fournisseurs ; ex. précédent	
4014	Fournisseurs ; ex. antérieurs	4014	Fournisseurs ; ex. antérieurs	
40171	Fournisseurs ; retenues de garanties	40171	Fournisseurs ; retenues de garanties	
40172	Fournisseurs ; oppositions	40172	Fournisseurs ; oppositions	
40173	Fournisseurs ; pénalités de retard d'exécution des marchés	40173	Fournisseurs ; pénalités de retard d'exécution des marchés	
403	Fournisseurs – Effets à payer	403	Fournisseurs – Effets à payer	
4041	Fournisseurs – Achats d'immob. – Ex. courant	4041	Fournisseurs – Achats d'immob. – Ex. courant	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
4042	Fournisseurs – Achats d’immob. – Ex. précédent	4042	Fournisseurs – Achats d’immob. – Ex. précédent	
4044	Fournisseurs – Achats d’immob. – Ex. antérieurs	4044	Fournisseurs – Achats d’immob. – Ex. antérieurs	
40471	Fournisseurs – Achats d’immob. – Retenues de garanties	40471	Fournisseurs – Achats d’immob. – Retenues de garanties	
40472	Fournisseurs – Achats d’immob. – Oppositions	40472	Fournisseurs – Achats d’immob. – Oppositions	
40473	Fournisseurs – Achats d’immob. – Pénalités de retard d’exécution des marchés	40473	Fournisseurs – Achats d’immob. – Pénalités de retard d’exécution des marchés	
405	Fournisseurs – Effets à payer	405	Fournisseurs – Effets à payer	
4071	Fournisseurs – Différence de conversion	4071	Fournisseurs – Différence de conversion	
4074	Fournisseurs d’immob. – Différence de conversion	4074	Fournisseurs d’immob. – Différence de conversion	
408	Fournisseurs – Factures non parvenues	408	Fournisseurs – Factures non parvenues	
4091	Avances et acomptes versés sur commandes	4091	Avances et acomptes versés sur commandes	
4097	Fournisseurs – Autres avoirs	4097	Fournisseurs – Autres avoirs	
4098	Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	4098	Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	
4111	Usagers	4111	Usagers	
4112	Caisse pivot ; forfait soins	4112	Caisse pivot ; forfait soins	
41131	Régime général	41131	Régime général	
41132	Régime agricole	41132	Régime agricole	
41133	Régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles	41133	Régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles	
41134	Autres régimes obligatoires de sécurité sociale	41134	Autres régimes obligatoires de sécurité sociale	
4114	Départements	4114	Départements	
4115	Autres tiers payants	4115	Autres tiers payants	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
41161	Etat - Dotation globale	41161	Etat - Dotation globale	
41162	Autres versements de l'Etat	41162	Autres versements de l'Etat	
4121	Usagers	4121	Usagers	
4122	Caisse pivot ; forfait soins	4122	Caisse pivot ; forfait soins	
41231	Régime général	41231	Régime général	
41232	Régime agricole	41232	Régime agricole	
41233	Régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles	41233	Régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles	
41234	Autres régimes obligatoires de sécurité sociale	41234	Autres régimes obligatoires de sécurité sociale	
4124	Départements	4124	Départements	
4125	Autres tiers payants	4125	Autres tiers payants	
4126	Etat	4126	Etat	
413	Clients ; effets à recevoir	413	Clients ; effets à recevoir	
4141	Usagers	4141	Usagers	
41431	Régime général	41431	Régime général	
41432	Régime agricole	41432	Régime agricole	
41433	Régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles	41433	Régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles	
41434	Autres régimes obligatoires de sécurité sociale	41434	Autres régimes obligatoires de sécurité sociale	
4144	Départements	4144	Départements	
4145	Autres tiers payants	4145	Autres tiers payants	
4146	Etat	4146	Etat	
4151	Créances irrécouvrables admises en NV - Par le juge des comptes	4151	Créances irrécouvrables admises en NV - Par le juge des comptes	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
4152	Créances irrécouvrables admises en NV - Par conseil d'administration	4152	Créances irrécouvrables admises en NV - Par conseil d'administration	
417	Redevables - Différences de conversion	417	Redevables - Différences de conversion	
418	Redevables - Produits à recevoir	418	Redevables - Produits à recevoir	
41911	Usagers	41911	Usagers	
41913	Caisse de sécurité sociale	41913	Caisse de sécurité sociale	
41914	Départements	41914	Départements	
41915	Autres tiers payants	41915	Autres tiers payants	
41916	Etat	41916	Etat	
419171	Provisions versées par les hébergés en attente d'admission à l'aide sociale	419171	Provisions versées par les hébergés en attente d'admission à l'aide sociale	
419172	Contribution des hébergés admis à l'aide sociale	419172	Contribution des hébergés admis à l'aide sociale	
4192	Avances reçues des clients	4192	Avances reçues des clients	
4197	Clients, autres avoirs	4197	Clients, autres avoirs	
4211	Personnel - Rémunérations dues - Ex. courant	4211	Personnel - Rémunérations dues - Ex. courant	
4212	Personnel - Rémunérations dues - Ex. précédent	4212	Personnel - Rémunérations dues - Ex. précédent	
4214	Personnel - Rémunérations dues - Ex. antérieurs	4214	Personnel - Rémunérations dues - Ex. antérieurs	
427	Personnel - Oppositions	427	Personnel - Oppositions	
4281	Prime de service	4281	Prime de service	
4282	Dettes provisionnés pour congés à payer	4282	Dettes provisionnés pour congés à payer	
4286	Autres charges à payer	4286	Autres charges à payer	
4287	Produits à recevoir	4287	Produits à recevoir	
429	Déficits et débits des comptables et régis- seurs	429	Déficits et débits des comptables et régis- seurs	
431	Sécurité sociale	431	Sécurité sociale	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
437	Autres organismes sociaux	437	Autres organismes sociaux	
4382	Charges sociales sur congés à payer	4382	Charges sociales sur congés à payer	
4386	Autres charges à payer	4386	Autres charges à payer	
4387	Produits à recevoir	4387	Produits à recevoir	
442	Etat - Impôts et taxes recouvrables sur des tiers	442	Etat - Impôts et taxes recouvrables sur des tiers	
44311	Op. particulières avec la collectivité d'assistance - Contributions versées par les hébergés	44311	Op. particulières avec la collectivité d'assistance - Contributions versées par les hébergés	
443121	Ressources encaissées par le comptable	443121	Ressources encaissées par le comptable	
443122	Contributions à reverser à la collectivité d'assistance	443122	Contributions à reverser à la collectivité d'assistance	
44321	Etat - Dépenses	44321	Etat - Dépenses	
44322	Etat - Recettes	44322	Etat - Recettes	
44327	Etat - Versement de la contribution des hébergés	44327	Etat - Versement de la contribution des hébergés	
44331	Départements - Dépenses	44331	Départements - Dépenses	
44332	départements - Recettes	44332	départements - Recettes	
44337	Départements - Versement de la contribution des hébergés	44337	Départements - Versement de la contribution des hébergés	
44361	ENSP - Dépenses	44361	ENSP - Dépenses	
44362	ENSP - Recettes	44362	ENSP - Recettes	
44381	Autres collect. - Dépenses	44381	Autres collect. - Dépenses	
44382	Autres collect. - Recettes	44382	Autres collect. - Recettes	
4452	TVA dues intra-communautaire	4452	TVA dues intra-communautaire	
4455	Taxes sur le chiffre d'affaires à décaisser	44551	TVA à décaisser	Compte par défaut. Ventilation manuelle par le comptable à prévoir
4456	Taxes sur le chiffre d'affaires déductibles	44567	Crédit de TVA à reporter	En principe, les lignes de TVA déductible doivent être soldées au 31 décembre. Le compte 4456 ne devrait donc présenter en BS 2009 que des crédits de TVA à reporter, à enregistrer au compte 44567 en 2010

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
4457	Taxes sur le chiffre d'affaires collectées	44571	TVA collectée	Compte par défaut. Ventilation manuelle par le comptable à prévoir. En principe, le compte 4457 doit être soldé au 31 décembre
4458	Taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente	44583	Remboursement de TVA demandé	Compte par défaut. Ventilation manuelle par le comptable à prévoir
4471	Taxes sur les salaires	4471	Taxes sur les salaires	
4478	Autres impôts et taxes	4478	Autres impôts et taxes	
4482	Charges fiscales sur congés à payer	4482	Charges fiscales sur congés à payer	
4486	Autres charges à payer	4486	Autres charges à payer	
4487	Produits à recevoir	4487	Produits à recevoir	
451	Compte de rattachement avec le budget principal	451	Compte de rattachement avec le budget principal	
452	Unité de long séjour	452	Unité de long séjour	
455	DNA	455	Services relevant de l'article R. 314-74 du CASF	
4561	Maison de retraite	4561	Maison de retraite	
4563	Activité de production	4563	Activité de production	
4564	SSIAD	4564	SSIAD	
4565	Activité sociale	4565	Activité sociale	
4568	Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF	4568	Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF	
458	Autres services à comptabilité distincte	458	Autres services à comptabilité distincte	
462	Créances sur cessions d'immob.	462	Créances sur cessions d'immob.	
46311	Fonds gérés par le gérant de tutelle préposé ou le directeur gérant d'affaires	46311	Fonds gérés par le gérant de tutelle préposé ou le directeur gérant d'affaires	
46312	Fonds des hospitalisés et hébergés sous sauvegarde de justice	46312	Fonds des hospitalisés et hébergés sous sauvegarde de justice	
46313	Fonds des hospitalisés et hébergés sous tutelle ou curatelle	46313	Fonds des hospitalisés et hébergés sous tutelle ou curatelle	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
46314	Fonds des bénéficiaires d'une MAJ	46314	Fonds des bénéficiaires d'une MAJ	
46321	Fonds reçues ou déposés ; usagers	46321	Fonds reçues ou déposés ; usagers	
46322	Fonds trouvés sur les décédés	46322	Fonds trouvés sur les décédés	
46324	Fonds appartenant à des malades sortis	46324	Fonds appartenant à des malades sortis	
46328	Fonds reçues ou déposés ; autres	46328	Fonds reçues ou déposés ; autres	
46331	Pécule	46331	Pécule	
46332	Fonds de solidarité	46332	Fonds de solidarité	
46341	Masse des prélèvements opérés sur les ress des malades majeurs protégés	46341	Masse des prélèvements opérés sur les ress des malades majeurs protégés	
46342	Remise du préposé	46342	Remise du préposé	
46343	Mesures conservatoires	46343	Mesures conservatoires	
466	Excédents de versement	466	Excédents de versement	
46711	Créditeurs divers – Ex. courant	46711	Créditeurs divers – Ex. courant	
46712	Créditeurs divers – Ex. précédent	46712	Créditeurs divers – Ex. précédent	
46714	Créditeurs divers – Ex. antérieurs	46714	Créditeurs divers – Ex. antérieurs	
46721	débiteurs divers – Ex. courant	46721	débiteurs divers – Ex. courant	
46722	débiteurs divers – Ex. précédent	46722	débiteurs divers – Ex. précédent	
46724	débiteurs divers – Ex. antérieurs	46724	débiteurs divers – Ex. antérieurs	
46771	Créditeurs divers – Différence de conversion	46771	Créditeurs divers – Différence de conversion	
46772	Débiteurs divers – Différence de conversion	46772	Débiteurs divers – Différence de conversion	
46821	Fonds à engager	46821	Fonds à engager	
46828	Autres ressources affectées	46828	Autres ressources affectées	
46841	Fonds à engager	46841	Fonds à engager	
46848	Autres ressources affectées	46848	Autres ressources affectées	
4686	Autres charges à payer	4686	Autres charges à payer	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
4687	Produits à recevoir	4687	Produits à recevoir	
4711	Versement des régisseurs	4711	Versement des régisseurs	
4712	Virements réimputés	4712	Virements réimputés	
4713	Recettes perçues avant émission de titre	4713	Recettes perçues avant émission de titre	
47141	Recettes perçues en excédent à réimputer (HTR)	47141	Recettes perçues en excédent à réimputer (HTR)	
4718	Autres recettes à régulariser	4718	Autres recettes à régulariser	
4721	Dépenses réglées sans mandatement préalable	4721	Dépenses réglées sans mandatement préalable	
4722	Commissions bancaires en instance de mandatement	4722	Commissions bancaires en instance de mandatement	
4728	Autres dépenses à régulariser	4728	Autres dépenses à régulariser	
475	Legs et donations en cours de réalisation	475	Legs et donations en cours de réalisation	
47611	Diminution des prêts	47611	Diminution des prêts	
47612	Diminution d'autres créances	47612	Diminution d'autres créances	
47621	Augmentation d'emprunts et dettes assimilées	47621	Augmentation d'emprunts et dettes assimilées	
47622	Augmentation d'autres dettes	47622	Augmentation d'autres dettes	
4768	Différences compensées par couverture de change	4768	Différences compensées par couverture de change	
47711	Augmentation des prêts	47711	Augmentation des prêts	
47712	Augmentation d'autres créances	47712	Augmentation d'autres créances	
47721	Diminution d'emprunts et dettes assimilées	47721	Diminution d'emprunts et dettes assimilées	
47722	diminution d'autres dettes	47722	diminution d'autres dettes	
4778	Différences compensées par couverture de change	4778	Différences compensées par couverture de change	
4781	Frais de poursuites rattachés	4781	Frais de poursuites rattachés	
4788	Autres comptes transitoires	4788	Autres comptes transitoires	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
4812	Frais d'acquisitions des immob.	4812	Frais d'acquisitions des immob.	
4816	Frais d'émission des emprunts obligataires	4816	Frais d'émission des emprunts obligataires	
4817	Pénalités de renégociation de la dette	4817	Pénalités de renégociation de la dette	
4818	Charges liées à l'obligation d'équilibre budgétaire	4818	Charges liées à l'obligation d'équilibre budgétaire	
486	Charges constatées d'avances	486	Charges constatées d'avances	
487	Produits constatés d'avance	487	Produits constatés d'avance	
491	Dépréciation des comptes de redevables	491	Dépréciation des comptes de redevables	
492	Dépréciation des comptes de clients	492	Dépréciation des comptes de clients	
496	Dépréciation des comptes de débiteurs divers	496	Dépréciation des comptes de débiteurs divers	
506	Obligations	506	Obligations	
507	Bons du Trésor	507	Bons du Trésor	
508	Autres valeurs mobilières et créances assimilées	508	Autres valeurs mobilières et créances assimilées	
5113	Chèques vacances et assimilés	5113	Chèques vacances et assimilés	
5115	CB à l'encaissement	5115	CB à l'encaissement	
5116	TIP à l'encaissement	5116	TIP à l'encaissement	
51172	Chèques impayés	51172	Chèques impayés	
51175	CB impayées	51175	CB impayées	
51176	TIP impayés	51176	TIP impayés	
51178	Autres valeurs impayées	51178	Autres valeurs impayées	
5118	Autres valeurs à l'encaissement	5118	Autres valeurs à l'encaissement	
515	Compte au Trésor	515	Compte au Trésor	
5161	Compte de placement rémunéré	5161	Compte de placement rémunéré	
5162	Comptes à terme	5162	Comptes à terme	

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ANCIEN PLAN DE COMPTES plan de comptes simplifié		NOUVEAU PLAN DE COMPTES plan de comptes développé		OBSERVATIONS
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
5186	Intérêts courus à payer	5186	Intérêts courus à payer	
5187	Intérêts courus à recevoir	5187	Intérêts courus à recevoir	
5192	Avances de trésorerie	5192	Avances de trésorerie	
5193	Lignes de crédits de trésorerie	51931	Lignes de crédits de trésorerie	Dans le plan comptable développé, le compte 5193 est subdivisé en deux: C/51931 et C/51932. Le compte 51932 devant être soldé en fin d'exercice (opérations de consolidation), le solde constaté au 31 décembre 2009 au compte 5193 correspondra nécessairement à des lignes de crédits de trésorerie à enregistrer au compte 51931.
5411	Régisseurs d'avances (avances)	5411	Régisseurs d'avances (avances)	
5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	
5413	Administration de legs	5413	Administration de legs	
580	Virements internes	580	Virements internes	
583	Encaissements manuels	583	Encaissements manuels	
584	Encaissement par LO	584	Encaissement par LO	
585	Encaissement par la procédure NOE	585	Encaissement par la procédure NOE	
589	Virements internes - Reprise des BS	589	Virements internes - Reprise des BS	
59	Dépréciations des comptes financiers	59	Dépréciations des comptes financiers	